



L'ÉLAN

Coop. d'Activité et d'Emploi en Creuse

CAE L'ÉLAN RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
23



version 1 | Juin 2024

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Prendre le temps de co-construire...

Comme le nomme S. Fischer : “Le monde change en permanence, c’est le signe qu’il respire”. Nous vivons dans un monde en perpétuel mouvement et qui ne peut se stabiliser car il ne reproduit ses structures qu’en mouvement. Il faut donc toujours innover, inventer, être créatif et s’informer...



Cette logique globale mène à une spirale de l’accélération et « la logique d’accélération s’empare de notre esprit et de notre corps », dit Hartmut Rosa¹. Seulement, nous avons besoin de temps pour nous adapter, pour communiquer, pour inventer notre nouveau modèle de société, pour redéfinir notre façon d’exister et notre façon d’appartenir à notre monde. C’est surtout le signe de la nécessité de réfléchir sur notre façon de placer l’humain au cœur de nos préoccupations, dans l’orchestration du travail, entre les différents professionnels, toutes hiérarchies concernées, et dans le « vivre » ensemble au travail.

Alors comment concilier le fait de prendre le temps nécessaire au respect des besoins de chacun.e et les impératifs de rentabilité et de développement d’une entreprise dans un monde qui tourne à toute vitesse ? En travaillant à L’ÉLAN !

En tant que présidente, je suis particulièrement heureuse de pouvoir contribuer au développement de cet écosystème qu’est la CAE où c’est la richesse et la diversité des apports de chacun.e qui permet au tout de prospérer et de grandir. Un jardin où chacun.e a sa place, où les saisons amènent leur lot de changements et où parfois la croissance se prépare dans le secret du labeur invisible que des petits êtres qui peuplent le sol effectuent au quotidien et qui permet aux plantes de se déployer dans toute leur beauté lorsque leur temps est venu...

Vous trouverez ci-après un petit aperçu des mouvements – changements – pas de danse que L’ÉLAN a réalisé cette année et autour desquels nous pourrions échanger lors de notre Assemblée Générale...

Je remercie donc chaleureusement chaque membre pour son investissement dans notre CAE qui continue de vivre et de faire sens grâce à la mutualisation des compétences de chacun.e.

Sandrine RACINE
Présidente de L’ÉLAN depuis le 01/01/2024

[1] Rosa, H. (2016) « La logique d’accélération s’empare de notre esprit et de notre corps ». Revue Projet, 355, 6-16
<https://doi.org/10.3917/pro.355.0006>

1 FAIRE CONNAÎTRE L'ÉLAN ET PROMOUVOIR LE «MODÈLE CAE»

Comme nous l'écrivions déjà dans le rapport d'activité 2022, la relation avec les prescripteur·ices se construit et se consolide dans la durée, et devra être entretenue par des échanges réguliers, ou des participations communes à des événements, afin que la CAE rentre dans le «paysage» des possibilités proposées par ces acteur·ices à leurs publics. En attendant, la répartition des porteur·ses de projet selon le·la prescripteur·ice qui les a orienté·es vers L'ÉLAN reste assez inégale, comme en témoigne le diagramme de la page 11.

Dans ce même rapport, nous indiquions nous être fixés pour objectif en 2023 de parvenir à établir un vrai contact avec la directrice territoriale (Creuse/Haute-Vienne) de France Travail ainsi que les directrices des 2 agences France Travail de Creuse (Guéret-La Souterraine et Aubusson). Cet objectif a été tenu.

Notre coordinateur a présenté L'ÉLAN et le modèle CAE à ces 3 directrices en octobre, et cette première rencontre a abouti sur l'organisation d'une réunion de présentation de L'ÉLAN et du modèle CAE dans chacune des 2 agences auprès des équipes de conseillers France Travail au mois de novembre. A l'issue de ces réunions, il a été convenu avec les directrices d'agence d'organiser début 2024 des réunions d'information collectives directement en agence à l'adresse des personnes inscrites à France Travail et identifiées comme susceptibles de créer leur propre activité. En attendant, de premier·ères porteur·ses de projet ont été adressé·es à L'ÉLAN par leur conseiller France Travail dès le mois de décembre (cf diagramme p.11).

Voyons à présent les actions conduites auprès des différents réseaux et types de public.

► **Auprès du public en insertion**

Notre coordinateur a été convié pour intervenir lors d'une matinée de sensibilisation à l'entrepreneuriat organisée dans le cadre d'une formation Mobilité et Insertion Professionnelle (MIP) organisée par la Maison pour l'Emploi et la Formation (MEF 23) à la Souterraine le 29 juin.

6 stagiaires étaient présents.

Notre coordinateur et notre référent Bâtiment ont en outre été sollicités pour animer une réunion d'information sur L'ÉLAN au sein de la structure d'insertion REMABAT (revalorisation des matériaux du bâtiment) à Felletin au moins de décembre.

► **Auprès du réseau de l'ESS/l'innovation sociale**

Notre coordinateur a participé à 1 table ronde et a tenu un stand à l'occasion des Assises Debout, événement organisé par le Réseau TELA en décembre à la quincaillerie Numérique à Guéret.

► **Auprès des «porteur·ses d'idées» : le réseau Emergence Creuse**

Le réseau Emergence est né du constat partagé par un ensemble d'acteur·ices de l'accompagnement à la création d'activité du territoire creusois de la nécessité de mieux se connaître afin notamment de fluidifier les parcours des porteur·ses de projet. Plus précisément, il a été fait le constat que malgré l'existence d'acteur·ices intervenant sur la plupart des phases de création, il n'existait pas de programme d'accompagnement dédié aux «porteur·ses d'idées», tenté·es par la création d'activité, mais au projet encore insuffisamment mûr pour bénéficier des dispositifs existants.

Partant, les partenaires du réseau Emergence ont conçu ensemble un parcours de pré-incubation, visant à accompagner ces publics « de l'idée au projet ».

Une première session de 7 modules d'une demi-journée chacun a été organisée et animée entre les mois de septembre et décembre auprès d'une promotion d'une demi-douzaine de porteur·ses d'idées.

Notre coordinateur a pris part aux réunions de travail préparatoires, ainsi qu'à l'élaboration et l'animation de l'un des modules des sessions 2 (printemps) et 3 (automne) sur la thématique des différentes formes entrepreneuriales.

► **Auprès des porteur·ses de projet : réunions d'information collectives**

Outre la rencontre des prescripteur·ices et la participation aux évènements organisés par le réseau, L'ÉLAN a bien évidemment organisé et animé ses propres réunions d'information à destination de son public cible : porteur·ses de projets, créateur·ices d'activités, entrepreneur·es et travailleur·ses· indépendant·es déjà en activité, personnes attirées par l'entrepreneuriat.

- L'expérience de 2022, où plus de la moitié des réunions «Infocoll» organisées en présentiel n'avaient finalement pas eu lieu faute d'inscrit·es, a conduit à privilégier en 2023 le format visionconférence requérant moins d'organisation et de déplacement.
- 6 réunions Infocoll ont ainsi eu lieu en distanciel, et ont rassemblé 18 porteur·ses de projet au total, soit une moyenne de 3 participant·es par réunion, soit un chiffre stable par rapport à 2022 (3,6)
- Parmi ces porteur·ses de projet informé·es de cette manière, 2 ont rejoint L'ÉLAN en contrat CAPE plus tard dans l'année, et 4 autres au cours du premier trimestre 2024, soit un taux de transformation en CAPE de 1/3 sur ces réunions Infocoll de 2023.
- Seule 1 réunion a eu lieu en présentiel, sur sollicitation de l'équipe d'encadrement de la structure d'insertion Remabat, à Felletin, au mois de décembre. Elle a réuni 4 participant·es, en contrat d'insertion et 2 membres de l'équipe d'encadrement.
- 22 personnes en tout ont donc été informées à l'occasion de réunion Infocoll en 2023.

Enseignements et poursuite envisagée :

Comme nous l'écrivions déjà dans le rapport 2022, la vocation essentiellement «informative» -comme leur nom l'indique- des réunions «infocoll» rend leur format relativement descendant et pour cette raison, le format présentiel apporte peu de valeur ajoutée par rapport au distanciel. Nous allons continuer en 2024 à privilégier la visioconférence, tout en restant disponibles pour du présentiel:

- lors de sollicitations émanant de partenaires (comme nous l'avons fait avec Remabat)
- pour des porteur·ses de projet qui ne seraient pas à l'aise avec l'informatique et le numérique.

ÉVÈNEMENT À DESTINATION DES PRESCRIPTEUR·ICES : LES 2 ANS DE L'ÉLAN

A quand faire remonter le commencement de l'aventure L'ÉLAN ? Quelle date prendre comme référence pour compter -et célébrer- les années d'ancienneté ?

L'association de préfiguration L'ÉLAN a été officiellement créée et déclarée en Préfecture le 16 avril 2021. Mais à l'époque, elle n'était composée que de quelques administrateur·ices, qui ne font plus partie de L'ÉLAN depuis sa transformation en société coopérative, et d'aucun·e salarié·e ni entrepreneur·e.

L'association a été transformée en SCIC SAS le 30 mai 2022, mais il s'agit là encore d'un acte essentiellement juridique.

Aussi, nous avons préféré dater le commencement de L'ÉLAN au 30 septembre 2021, date de l'évènement qui avait été organisé par la Fabrique à Initiatives en guise de «lancement officiel» et avait réuni un grand nombre des partenaires qui avaient été rencontré·es et sollicité·es au cours du montage pré-opérationnel de L'ÉLAN, mais aussi une première sélection de porteur·ses de projet intéressé·es par le modèle CAE. Le président et la directrice de Co-Actions, notre CAE marraine des débuts, avaient animé la première réunion d'information collective de L'ÉLAN, et cela avait également été l'occasion de présenter les 2 premiers membres de l'équipe support, Jérôme Lambin et Nils Svahnström, fraîchement recrutés.

Les 2 premiers entrepreneur·es de L'ÉLAN avaient signé leur contrat CAPE peu de temps après cette réunion.

Il nous a donc semblé que cette date du 30 septembre avait beaucoup plus de sens comme date de référence.

Le 13 octobre 2023, nous avons invité nos partenaires et prescripteur·ices à marquer le coup des 2 ans d'activité de L'ÉLAN à l'occasion d'un cocktail déjeunatoire.

Une vingtaine d'entre eux ont répondu présent·es (dont des représentantes du Grand Guéret, du Département, de la Région).

2 SENSIBILISER ET INTEGRER LES ENTREPRENEUR-ES

Les réunions d'information collectives constituent l'un des maillons du parcours de sensibilisation et d'intégration des entrepreneur-es à la CAE, qui passent successivement par les stades suivants :

► **Le premier contact (porteur-ses de projet «touché-es»)**

Il s'agit de toutes les personnes avec lesquelles L'ÉLAN a eu au moins un contact direct. Ce contact peut être un bref échange par téléphone ou de visu au cours duquel ont simplement été données les informations essentielles sur la CAE, ou un mail collectif d'invitation à une réunion «infocoll» ou la réponse à un mail de demande de renseignements, de prise de rdv, ou une prise de contact par l'entrepreneur-e via le formulaire de contact sur notre site.

Nous comptabilisons également ici les personnes à qui nos prescripteur-ices nous disent avoir parlé de nous, et dont ils-elles nous donnent le contact, voire nous mettent directement en relation par mail, même lorsque que cela n'est suivi d'aucun effet.

Depuis le démarrage très progressif de l'activité en septembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2023, ce ne sont pas moins de 167 personnes qui ont été touchées de la sorte, dont 48 en 2023.

► **L'information (porteur-ses de projet informé-es)**

Il s'agit de toutes les personnes qui ont reçu un niveau d'information assez détaillé sur le fonctionnement des CAE et de L'ÉLAN, que ce soit en participant à une réunion «infocoll» et/ou à l'occasion d'un premier entretien individuel approfondi de vive voix, (de visu ou par téléphone).

- Depuis le démarrage de l'activité, 123 personnes ont été au moins informées, dont 34 en 2023.

► **La candidature au contrat CAPE (porteur-ses de projet intéressé-es/candidat-es)**

Il s'agit de toutes les personnes qui, après avoir été informées, ont manifesté leur motivation à aller plus loin et nous ont adressé leur dossier de présentation et ont été reçues en entretien individuel préalable au passage en CAPE, lors duquel un prévisionnel d'activité a été élaboré avec eux.

- 36 entrepreneur-es sont allé-es jusqu'au stade «Intéressés/Candidats», dont 12 en 2023.

► **Signature du contrat CAPE (entrepreneur-es CAPE)**

Il s'agit de toutes les personnes titulaires ou ayant été titulaires d'un contrat CAPE au sein de L'ÉLAN.

- pour rappel au 31/12/2022, L'ÉLAN comptait 8 entrepreneur-es en contrat CAPE.

-
- Sur la période, **nous avons intégré 10 nouveaux·elles entrepreneur·es en contrat CAPE**, soit 50 % du nombre total de CAPE (20) signés entre le démarrage opérationnel de L'ÉLAN (automne 2021) et le 31/12/2023.
 - 2 entrepreneures en CAPE, ont quitté la CAE au cours de la période (1 par rupture anticipée de son CAPE signé sur la période, l'autre au terme de son premier renouvellement de contrat CAPE, soit au bout de 18 mois en CAPE à L'ÉLAN, qui n'auront pas suffi à voir son activité décoller).
 - **au 31/12/2023, L'ÉLAN comptait 14 entrepreneur·es en contrat CAPE**

► **Signature du contrat CESA et accession au statut d'entrepreneur·e-salarié·e (entrepreneur·es CESA)**

Il s'agit de toutes les personnes titulaires ou ayant été titulaires d'un contrat CESA, et ayant donc le statut de salarié·es au sein de L'ÉLAN.

- **pour rappel au 31/12/2022, L'ÉLAN comptait 1 seul entrepreneur en contrat CESA, Loïc Bonraisin.**
- **Pierre Barrande, évaluateur ESSMS et Marieke Aarts, rentré·es en CAPE respectivement en octobre 2021 et en juin 2022, sont tous 2 devenu·es entrepreneur·es-salarié·es au mois de février 2023.**

Au 31/12/2023, L'ÉLAN regroupait donc 17 entrepreneur·es, dont 14 en contrat CAPE et 3 en contrat CESA. Soit, par rapport à la situation au 31/12/2022, un quasi-doublement de l'effectif total (9 à 17) et un triplement du nombre d'entrepreneur·es-salariés (1 à 3).

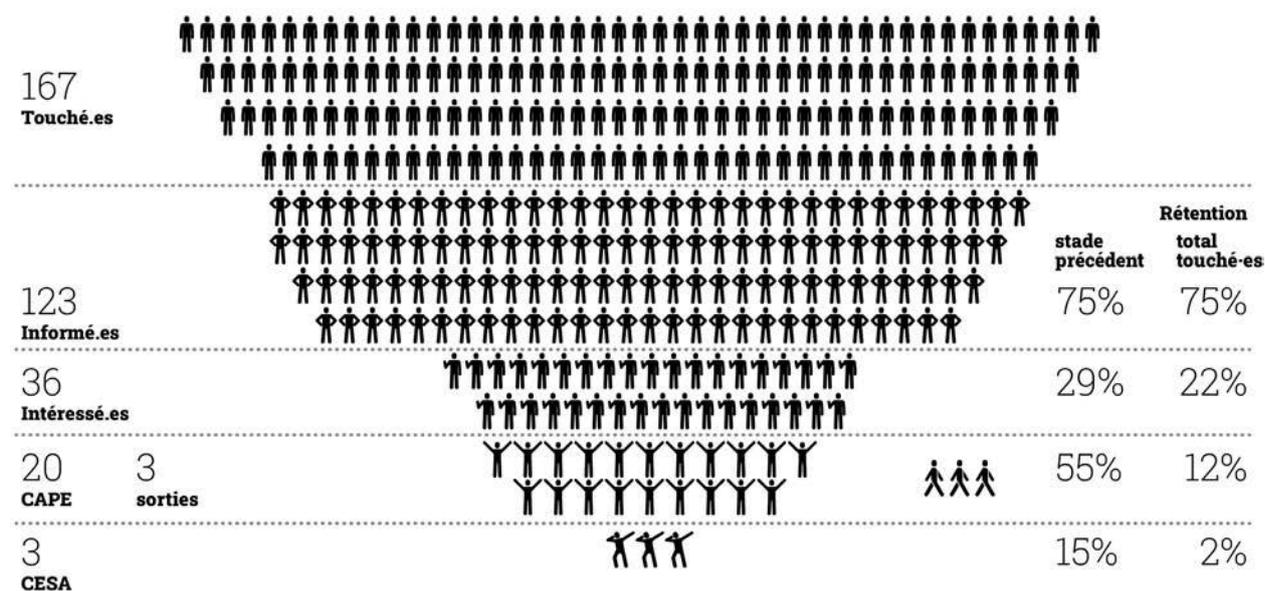
LA SENSIBILISATION DES PORTEUR·SES DE PROJET ET LEUR PARCOURS D'INTÉGRATION EN DIAGRAMMES

Les infographies «entonnoir» ci-après récapitulent le nombre d'entrepreneur·es ayant atteint chaque stade du parcours d'intégration à L'ÉLAN. La période considérée s'étend entre le démarrage opérationnel de L'ÉLAN et la fin de l'année 2023, soit entre le **01 septembre 2021 et le 31 décembre 2023**.

Ces chiffres ne sont pas cumulatifs mais emboîtés : le nombre de personnes ayant atteint un stade donné est également comptabilisé dans les chiffres des stades précédents. Par exemple, les 123 personnes ayant été informées ne s'additionnent pas aux 167 qui ont été touchées, mais sont comprises dedans. De la même manière, les 85 informées comprennent toutes celles qui sont passées à l'étape suivante, en plus de celles qui ne sont pas allées plus loin que cette étape-ci.

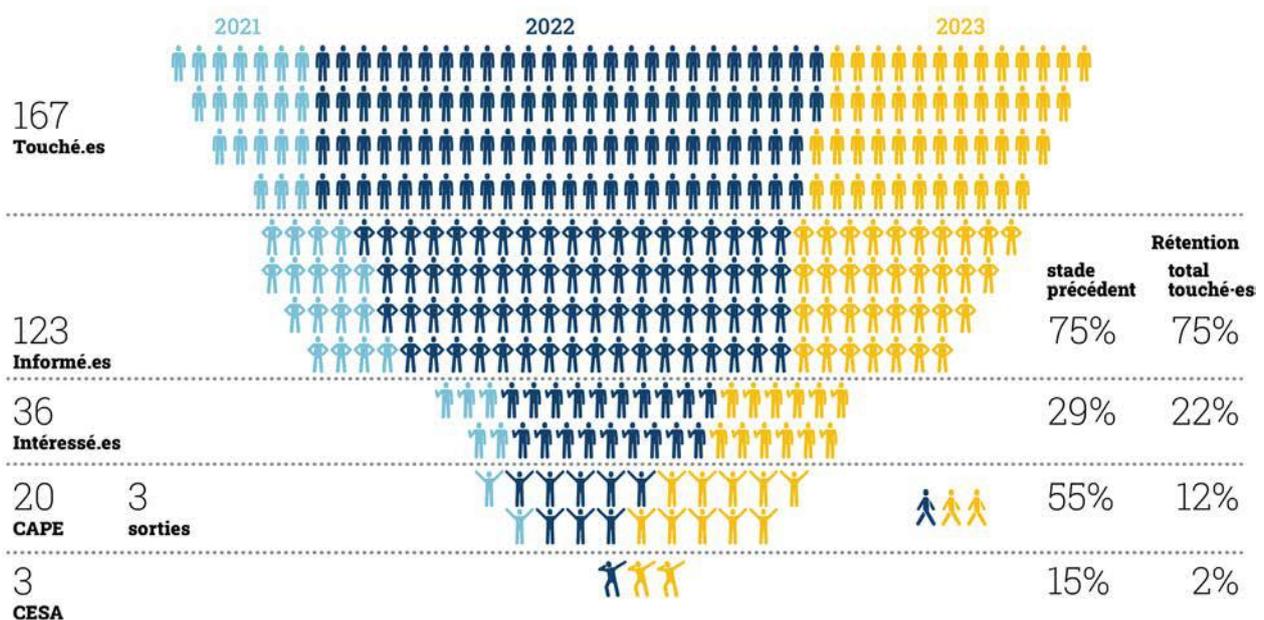
Eu égard à la jeunesse de L'ÉLAN, le nombre de personnes touchées et informées est significatif, ce qui traduit une bonne capacité de L'ÉLAN à «toucher du monde» et à susciter l'intérêt ou au moins la curiosité de son public cible.

De façon assez prévisible, c'est après le stade «Information» que la perte d'entrepreneur·es est la plus importante (29% seulement donnent suite pour aller plus loin, chiffre stable par rapport à 2022), car c'est précisément à cette étape que les entrepreneur·es vont vraiment découvrir ce qu'est la CAE. Le taux de poursuite après cette étape est d'autant plus susceptible d'être bas que les étapes précédentes («Touché·es» et «Informé·es») sont non-sélectives : parmi les personnes touchées et informées, il peut y avoir des personnes qui en fin de compte sont encore peu avancées dans la formalisation de leur projet, sont encore relativement loin du démarrage effectif, ou ne sont tout simplement pas encore prêtes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale !



► répartition par années

L'année prise en compte à chaque stade est celle de l'accession audit stade. Les porteur·ses de projet recensé·es comme Intéressé·es en 2023 ont tous été reçu·es en entretien individuel au cours de l'année 2023, mais pas nécessairement suite à un premier contact et une réunion d'information la même année. Il se peut très bien que le premier contact ait eu lieu en 2021, la réunion d'information en 2022 et l'entretien individuel en 2023. Auquel cas le·a même porteur·se de projet apparaîtra dans une couleur différente sur chacun de ces 3 stades.



L'année 2023 a été marquée par une baisse significative du nombre de personnes touchées et informées par rapport à 2022. Les structures d'accompagnement du territoire ainsi que les CAE d'autres territoires avec lesquelles nous avons échangé, ont également rencontré la même tendance, qui n'est donc pas un phénomène isolé à L'ÉLAN ou à la Creuse. Un atelier à ce sujet a même eu lieu lors de la Grande Rencontre 2023 (le regroupement national des CAE qui a lieu tous les ans sur la période septembre-octobre).

Sont avancés, comme facteur·ices d'explication :

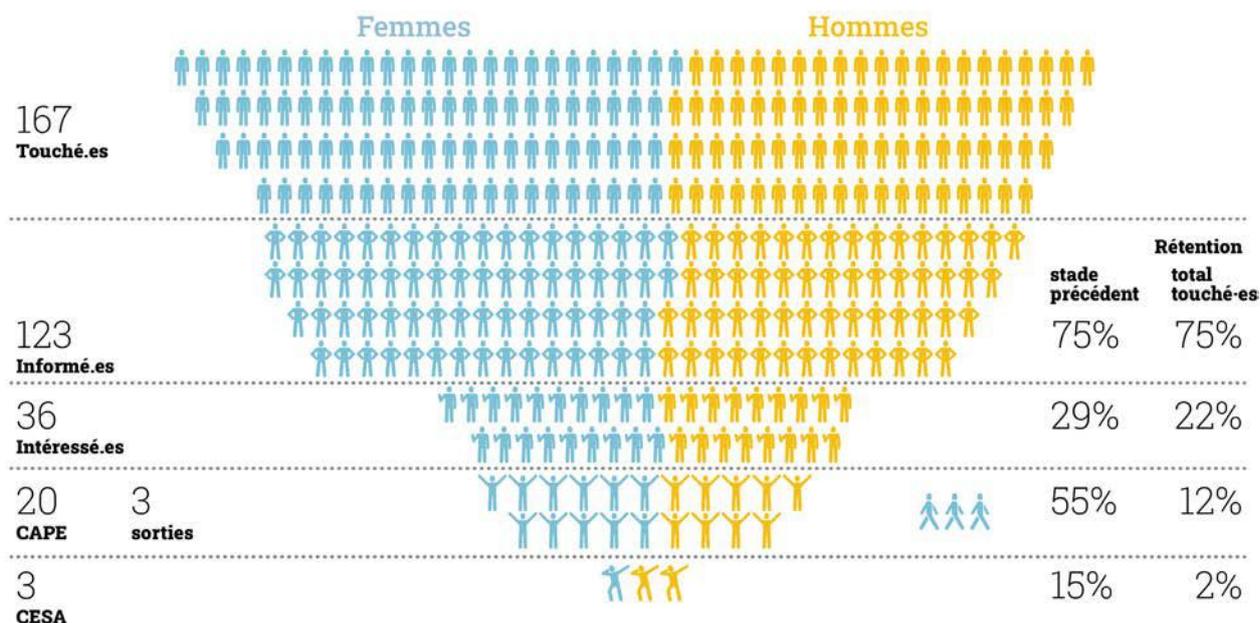
- un contexte économique plus incertain pouvant dissuader de se lancer à son compte dans une nouvelle activité
- un marché de l'emploi momentanément plus favorable aux salarié·es rendant le salariat plus attractif que l'entrepreneuriat.

Le taux de rétention des stades Intéressé·es et CAPE est en revanche bien meilleur en 2023 par rapport à 2022, mais cela est dû à l'effet cumulatif que nous décrivons plus haut. Les porteur·ses de projet Intéressé·es en 2022 n'ont pu être Informé·es qu'en 2022 ou 2021. Tandis que pour ceux Intéressé·es en 2023, l'assiette de départ comporte une année de plus de porteur·ses de projets Touché·es et Informé·es.

► répartition par genre

Les femmes sont légèrement majoritaires à tous les stades du parcours jusqu'à la signature du contrat CAPE.

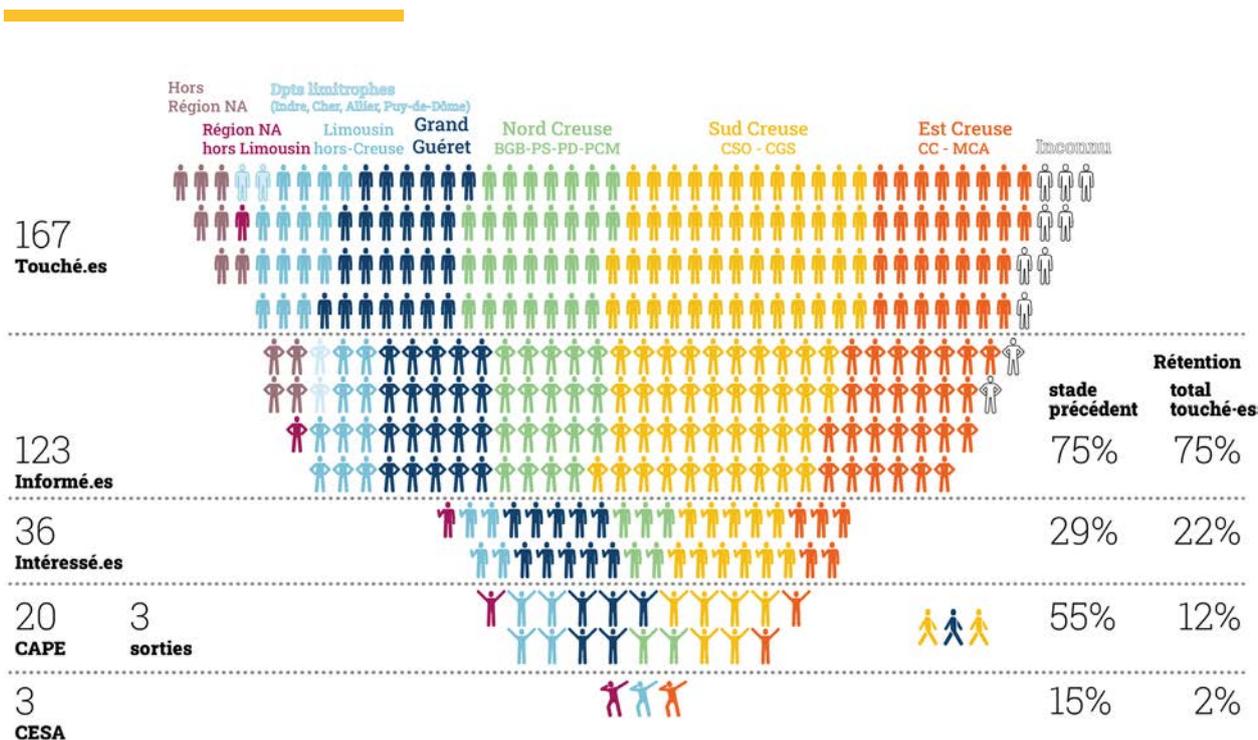
Elles sont au 31/12/2023, moins nombreuses en revanche à avoir atteint le stade CESA (1 sur 3) et plus nombreuses à être sorties de L'ÉLAN (3/3).



► répartition par secteur géographique de résidence

Est considéré ici le domicile du·de la porteur·se de projet, le lieu d'exercice n'ayant pas été jugé pertinent : pour une grande partie des activités, il n'y a pas de lieu d'exercice fixe (l'entrepreneur·e rend chez ses client·es), ou il est confondu au lieu de résidence (l'entrepreneur·e travaille à domicile), ou il n'est tout simplement pas encore défini (l'entrepreneur·e n'a pas démarré l'activité !).

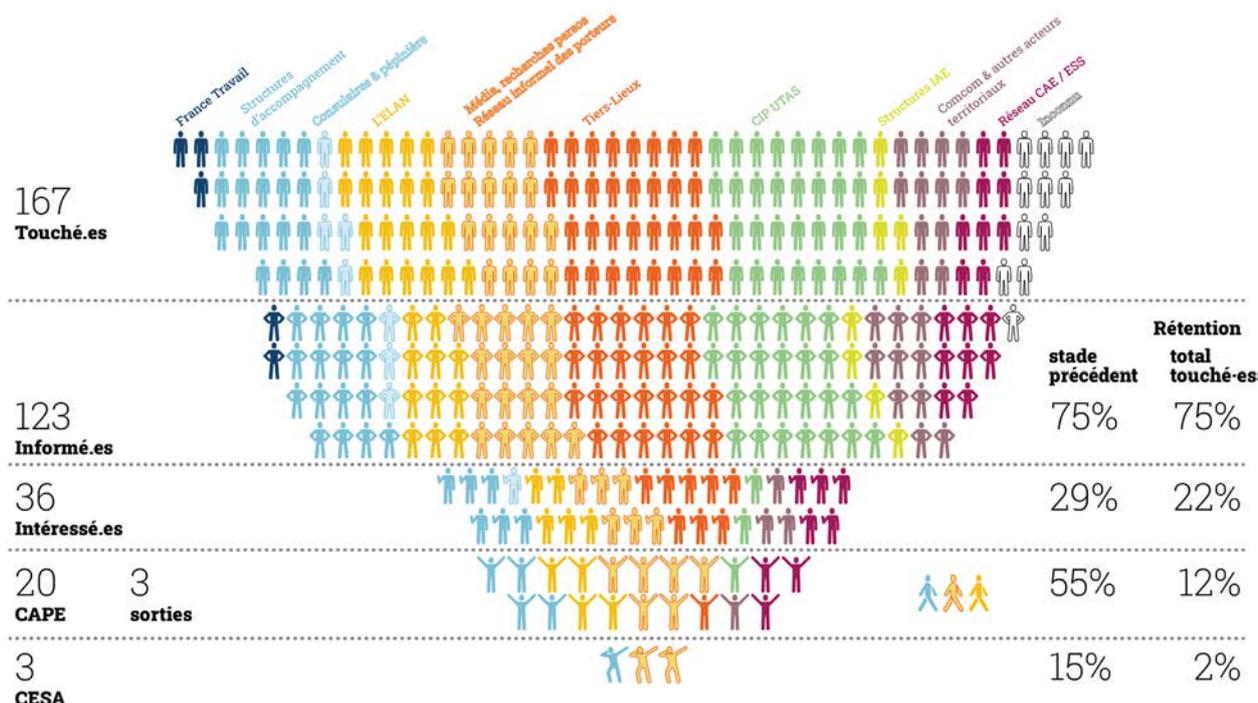
Alors que les 4 secteurs intra-Creuse (sur les 8 au total que nous avons définis) se partagent à peu près équitablement la population creusoise (entre 23 et 26%, soit un quart chacun), le Sud Creuse (communautés de communes de Creuse Grand Sud et Creuse Sud Ouest) est sur-représenté à tous les stades. Le Nord Creuse (4 EPCI : Bénévent-Grand-Bourg, Pays Sostranien, Pays Dunois, Portes de la Creuse en Marche) qui était très sous-représenté en 2022 (13% des Touché-es, 11% des Informé-es, 8% des Intéressé-es, 0% des CAPE) a connu une légère amélioration de sa représentation en 2023 (respectivement 17%, 15%, 14%, 10%). En revanche, le nombre d'Intéressé-es et de contrats CAPE du secteur Est Creuse a stagné entre les 2 dates, soit une baisse du poids relatif du secteur à ces stades en 2023.



► répartition par prescripteur-ices

Les Tiers-Lieux du territoire constituent jusqu'à présent l'un des principaux prescripteur-ices de L'ÉLAN, en premier lieu desquels la Quincaillerie Numérique, où L'ÉLAN est domiciliée juridiquement, et où l'équipe support a l'habitude de se réunir régulièrement.

Les conseillers d'insertion professionnelle (CIP) des UTAS du Département ont bien joué -tout du moins en 2022- leur rôle d'information et d'orientation vers L'ÉLAN des bénéficiaires de minima sociaux identifié-es comme porteur-ses de projet. Mais les personnes qui nous ont ainsi été adressées se sont avéré-es pour la plupart encore



insuffisamment avancées dans leur projet ou peu réceptives au modèle de la CAE. En 2023, les porteur·ses de projet adressé·es par les CIP ont été nettement plus rares : seulement 4 (contre 25 en 2022), dont 3 qui ne nous ont pas été directement orienté·es par les CIP mais avec qui nous avons été mis en relation dans le cadre de la participation de L'ÉLAN au dispositif SPIE.

Les prescripteur·ices à fort potentiel (car par essence en contact avec les porteur·ses de projets et entrepreneur·es) telles que les chambres consulaires et communautés de communes (EPCI) continuent d'être faiblement représenté·es.

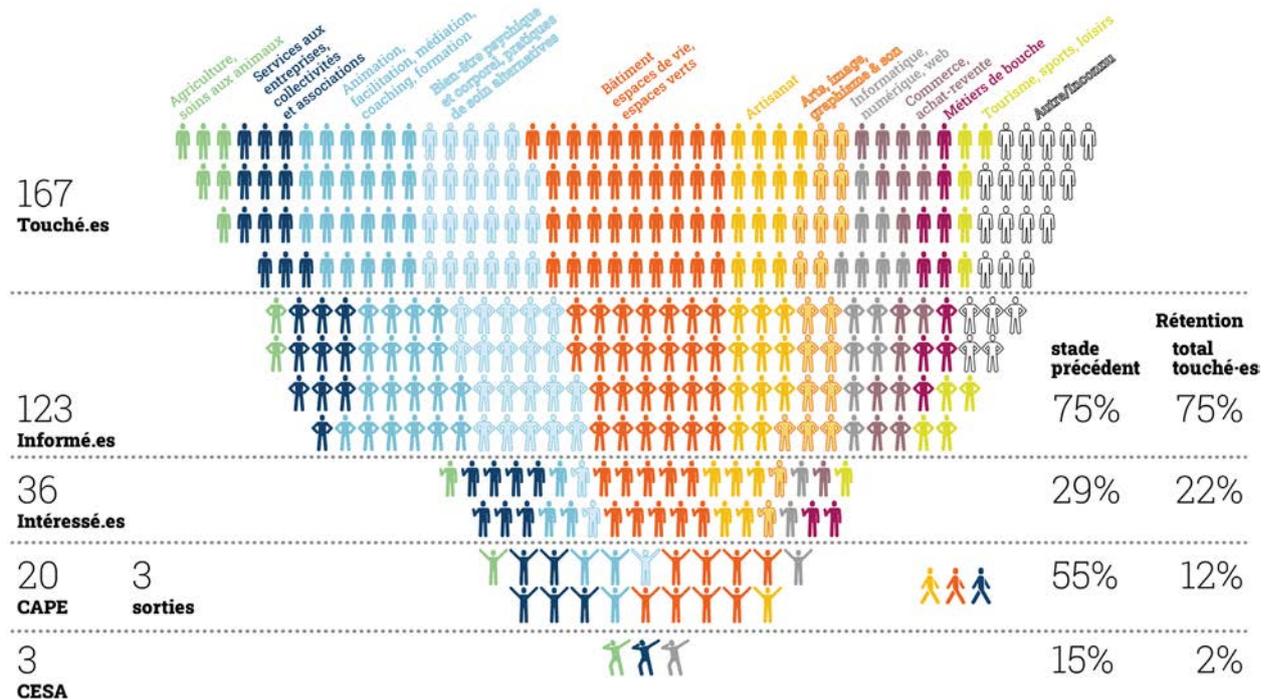
En revanche, nos efforts pour nous faire connaître des agences France Travail du territoire se sont traduits par de premières mises en relation en fin d'année.

La proportion de porteur·ses de projet orienté·es vers L'ÉLAN par France Travail devrait augmenter significativement en 2024.

Le travail pro-actif de L'ÉLAN (site web, présence aux évènements de promotion de l'entrepreneuriat, approche directe d'entrepreneur·es) **ainsi que le fait que les porteur·ses de projet entendent parler de nous via leurs propres recherches ou leur réseau personnel reste, au bout de deux exercices complets, la méthode la plus probante quantitativement comme qualitativement** : elle est l'une de celle qui permet de toucher le plus grand nombre de porteur·ses de projet (près d'un quart du total), mais surtout celle qui a permis de recruter le plus d'entrepreneur·es en contrat CAPE (38%).

► répartition par secteurs d'activité

Les porteur·ses de projet que nous avons touché·es et informé·es se répartissent en une diversité de secteurs d'activité, avec toutefois une surreprésentation des activités liées au bien-être, au bâtiment et à l'aménagement des espaces extérieurs ainsi qu'aux métiers de l'animation, de l'accompagnement, de la médiation, du coaching et



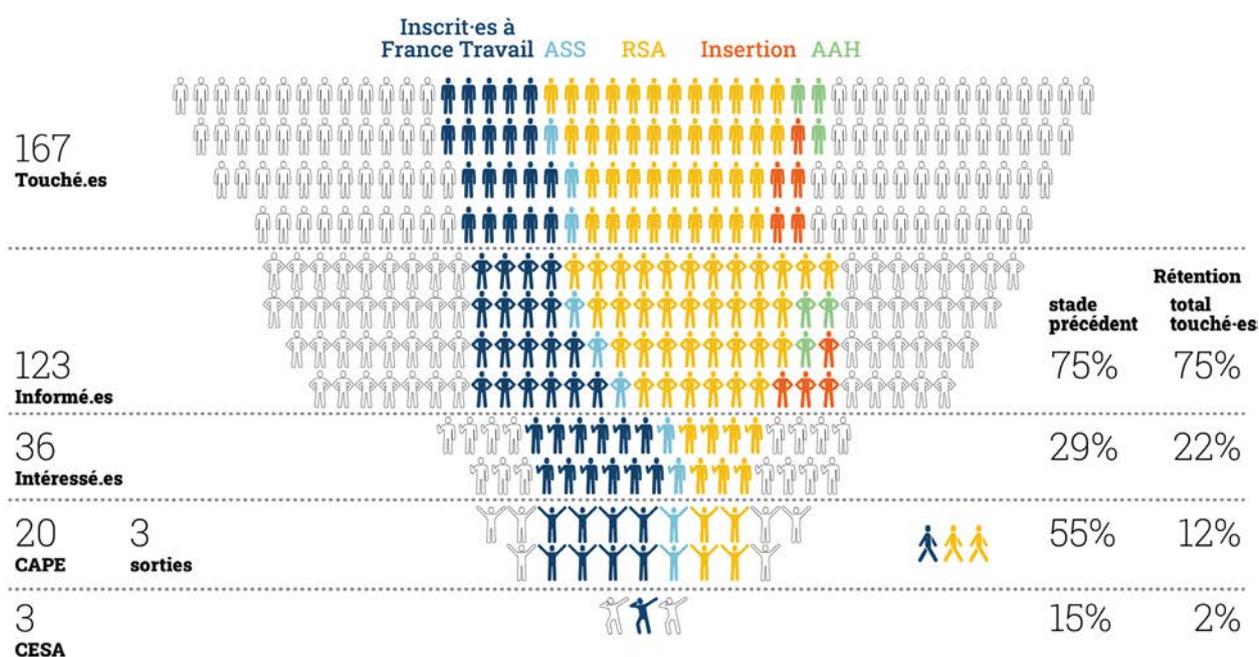
de la formation. Ces 3 secteurs totalisent 50% des entrepreneur·es sur ces 2 premiers stades (et encore 40% au stade Intéressé·es).

Au stade de la signature du contrat CAPE, ce sont surtout les activités du bâtiment, et celles des services aux entreprises, collectivités et associations qui dominent, avec respectivement 8 et 5 entrepreneur·es sur 20.

► répartition par situation sociale

Les bénéficiaires du RSA comptent pour entre 20 et 30% des effectifs selon les stades, et notamment 1 contrat CAPE sur 5. Cette proportion est de 25 à 37 % selon les stades si l'on compte l'ensemble des bénéficiaires de minima (soit en ajoutant les allocataires de l'ASS et de l'AAH), et notamment 3 contrats CAPE sur 10.

Il est à noter que ces chiffres sont sous-évalués pour les 2 premiers stades puisque la situation au regard de France Travail ou des minima sociaux n'est pas une information dont nous disposons nécessairement à l'issue du premier contact, ni que nous collectons systématiquement au stade de la réunion d'information.



A noter, le statut de bénéficiaire de minima sociaux est considéré à chaque stade, et non en seul début de parcours. Les BMS d'un stade donné ne sont donc pas nécessairement les mêmes que ceux du stade précédent. En d'autres termes, les personnes indiquées comme BMS à stade «Intéressé-es» ou «CAPE» par exemple, ne l'étaient peut-être pas encore au moment de leur première prise de contact ou de leur participation à une réunion d'information.

3 MISSION SOCIALE DE L'ÉLAN ET COLLABORATION AVEC LES CIP ET LES STRUCTURES D'INSERTION

La collaboration avec les conseiller·ères d'insertion professionnelle (CIP) des Unités territoriales d'Action Sociale (UTAS) du Département en charge spécifiquement du suivi des bénéficiaires du RSA (brSa) identifié·es comme porteur·se d'un projet de création d'activité a été identifiée comme un moyen pour L'ÉLAN de toucher ce public cible. Les bases de cette coopération avaient été posées dès le démarrage opérationnel lors d'une réunion avec les 3 CIP du département fin novembre 2021.

Pour mémoire, en 2022, cette collaboration avait permis de rencontrer un nombre significatif de porteur·ses de projet (24) mais ne s'était traduit par aucune signature de contrat CAPE. Les 2 bénéficiaires du RSA ayant rejoint L'ÉLAN au cours de l'année avait été recrutés via d'autres canaux que les CIP.

En 2023 nous avons intégré en contrat CAPE l'un des porteur·ses de projet que nous avait adressé un CIP en 2022. En revanche, cette année, les contacts avec les CIP ont été quasi-inexistants. Seul un porteur de projet nous a été adressé qui, comme pour la plupart de ceux·elles rencontrés en 2022, n'est pas allé plus loin que le stade de la réunion d'information. Nous avons été mis en relation avec 3 autres personnes bénéficiaires de minima sociaux via l'UTAS de Bourganeuf, mais au titre de l'expérimentation SPIE.

Après avoir rencontré une première fois en 2022 la coordinatrice du Réseau Creusois des SIAE, l'une des structures d'insertion du réseau nous a transmis les coordonnées d'une première personne courant 2023, mais notre tentative de prise de contact n'a pas abouti. Une autre structure, Remabat, nous a sollicité pour animer une réunion d'information auprès de 3 personnes parmi leurs bénéficiaires en toute fin d'année.

4 ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEUR·ES

Au 31/12/2022, L'ÉLAN comptait 9 entrepreneur·es.

- ▶ 10 entrepreneur·es ont rejoint L'ÉLAN entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Il·elles sont présentés ci-contre.

- ▶ 2 entrepreneur·es, Pierre BARRANDE et Marieke AARTS, ont accédé au statut d'entrepreneur·es-salariés, portant à 3 le nombre total d'entrepreneur·es salariés au sein de L'ÉLAN.

- ▶ 2 entrepreneures ont quitté la CAE :
 - Linda KACI au terme de son premier renouvellement de contrat CAPE, soit au bout de 18 mois en CAPE à L'ÉLAN.
 - Catherine TITTELEIN par rupture anticipée de son contrat CAPE signé plus tôt dans l'année.



Benjamin MONTAROU [Aka Boue]

Benjamin réalise tous travaux de maçonnerie, d'isolation, d'enduits et de finitions, avec une spécificité, les éco-matériaux : terre crue, paille, chanvre...

William TIXIER

William réalise des missions de conseil, de formation et d'évaluation dans le domaine des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).



Mourad MANESSE [Après-Midi]

Mourad est charpentier. Au cours de ses 12 années d'expérience, il s'est spécialisé en charpentes traditionnelles et charpentes de campagne. Il réalise également des escaliers et des meubles.

Catherine TITTELEIN [Blossom]

Catherine aide toute structure (association, entreprise, artisan) à organiser, promouvoir et développer ses activités par un accompagnement personnalisé et la prise en charge de dossiers administratifs et techniques.



Gaëlle MOREAU [5 Sens]

Gaëlle accompagne les collectifs souhaitant se lancer dans des projets agricoles, mais également des projets de magasin de producteurs ou de tiers-lieux. Elle propose des formations spécifiques pour accompagner les structures vers un modèle labellisé perma'entreprise

Lucie DANJOU [Massages et Enchantement]

Lucie propose des prestations de massage pour les particuliers mais aussi en entreprise dans les environs de Neuvic en Haute-Corrèze.



Gaëlle LAPOSTOLLE

Gaëlle propose ses services d'aide à la gestion administrative et comptable et au montage de dossiers de demande de financement pour les associations et les petites structures.

Sandrine DECHELLE [Champ Libre]

Sandrine est formatrice en Français Langue Etrangère (FLE) et en alphabétisation.



Anne-Sophie LOTZER

Autrice d'un blog déjà riche d'une 60aine d'articles, Anne-Sophie propose un accompagnement à la conception et la réalisation de projet permaculturels ainsi que des services de rédaction web..

Victor GILLET

Maçon et tailleur de pierre de formation, Victor s'est spécialisé dans la construction en pierres sèches. Il fait partie des 3 bâtisseurs agréés par l'Association des Bâtisseurs Pierres Sèches (ABPS) en Creuse .



5 VIE COOPERATIVE ET INTERNE DE L'ÉLAN

EQUIPE SUPPORT

L'année 2023 a été marquée par quelques mouvements au sein de l'équipe support. Jérôme Lambin, gestionnaire administratif et comptable de L'ÉLAN depuis le 1er septembre 2021 a quitté ses fonctions au mois de juillet 2023. Il a été remplacé par Elise Pierrot, qui a pris ses fonctions au 1er juin 2023.

L'équipe support s'est agrandie avec :

- ▶ la création d'un poste d'Accompagnateur Technique Bâtiment (1 ETP) à compter du 25 septembre 2023. Ce poste a été confié à Freddy Carton au terme d'une phase de recrutement survenue dans le courant de l'été.
- ▶ la création d'un poste temporaire de chargée de développement (0,2 ETP) d'octobre à décembre 2023 pour accompagner un accroissement temporaire de l'activité. Ce poste a été confié à Catherine Tittlein compte tenu de la connaissance de L'ÉLAN qu'elle a acquise en tant que bénévole et membre du Conseil Coopératif depuis la transformation en coopérative (mai 2022).

Par ailleurs, Nils Svahnström, coordinateur, a réduit son temps de travail de 35 à 32 heures hebdomadaires à partir du 1er septembre.

Au 31 décembre 2022, l'effectif de l'équipe support L'ÉLAN était donc de 1,7 ETP.

Au 31 décembre 2023, après la fin du contrat temporaire de chargée de développement, il était de 2,6.

LOCAUX

Suite à la plus forte implication de la Présidence dans le travail de l'équipe support et le recrutement d'un accompagnateur bâtiment, le besoin d'être plus souvent réuni.e.s pour faciliter les interactions et augmenter le potentiel de collaboration s'est fait ressentir. C'est pourquoi L'ÉLAN a souhaité pouvoir disposer de ses propres bureaux plutôt que de poursuivre selon le mode préexistant (jusque là le coordinateur et le gestionnaire comptable faisaient usage des espaces de travail partagé dans les tiers-lieux du territoire).

A compter du dernier trimestre 2023, L'ÉLAN dispose ainsi d'un bureau avec 4 postes de travail au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin et peut faire usage, sur réservation, de salles de réunions de différentes tailles.

Le siège social reste quant à lui domicilié à La Quincaillerie à Guéret et l'équipe support a continué à y aller régulièrement.

SOCIÉTARIAT

Le sociétariat de L'ÉLAN s'est agrandi de 2 nouveaux associés dans le courant de l'année.

-
- ▶ 1 entrepreneur CAPE, 1 part sociale
 - ▶ l'agglomération du Grand Guéret, 20 parts sociales.

Au 31/12/2023, L'ÉLAN regroupait ainsi 13 associé·es, pour un capital total de 6050 €.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

2 assemblées générales ont été organisées dans le courant de l'année.

▶ une assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes annuels

Cette assemblée a été intégrée au programme d'une journée de regroupement des entrepreneur·es de L'ÉLAN le 30 mai 2023, même si la plupart d'entre eux·elles n'étaient pas encore associé·es, afin de les sensibiliser au fonctionnement de la vie coopérative et aux enjeux budgétaires.

▶ une assemblée générale extraordinaire (AGE) en visioconférence.

Une AGE a effectivement été requise pour adopter les nouveaux statuts sur lesquels le Conseil Coopératif avait travaillé au cours des derniers mois de l'année.

La pratique et certaines situations nous avaient en effet fait nous apercevoir que les statuts initiaux de la coopérative étaient en certains points insuffisamment précis ou inutilement contraignants, et qu'il convenait donc de clarifier ou simplifier certains articles. Le Conseil Coopératif en a ainsi retravaillé le texte avec l'accompagnement d'un tiers extérieur (un entrepreneur de la CAE néo-aquitaine Co-Actions, également membre de son Conseil Coopératif).

Les modifications les plus significatives sont les suivantes :

- une clarification des rôles et missions de la Présidence et du Conseil Coopératif, en conférant plus de poids à ce dernier
- l'abaissement à 3 minimum et 10 maximum le nombre de conseiller·ères coopératifs
- l'abaissement à 1 part le nombre minimal de parts à souscrire pour les personnes physiques (salarié·es équipe support, entrepreneur·es, bénévoles) souhaitant entrer au sociétariat de L'ÉLAN.
- la suppression des collèges de vote

En outre, l'équipe support s'est aperçue, postérieurement à l'AG annuelle de clôture des comptes du 30 mai 2023, qu'il y avait une erreur dans la plaquette comptable que nous avait remis notre expert comptable, faussant également le rapport de gestion rédigé par notre coordinateur sur la base de cette plaquette. Aussi a-t-il fallu modifier le rapport de gestion conformément à la nouvelle plaquette, et refaire approuver les nouvelles versions de ces deux documents en Assemblée Générale avant la fin de l'exercice suivant l'exercice concerné, soit avant le 31 décembre 2023.

CONSEIL COOPÉRATIF

L'AGO du 30/05/2023 a constaté la sortie de Véronique Faurie, Jérôme Lambin et Baptiste Ridoux du Conseil Coopératif, et l'entrée de ☒

- Catherine Tittlein (bénévole)
- Sandrine Racine (entrepreneure CAPE)
- Loïc Bonraisin (entrepreneur CESA)
- Nils Svahnström (salarié équipe support)

PRÉSIDENTENCE

C'est également à l'occasion de l'AGO du 30/05/2023 qu'a été élue Catherine Tittlein à la présidence de L'ÉLAN, prenant la suite de Baptiste Ridoux.

Catherine Tittlein a exprimé ultérieurement le souhait d'être libérée de son mandat après le 31/12/2023. Le Conseil Coopératif a, comme le lui permet l'article 21.2 des statuts, désigné parmi ses membres, en l'absence d'un·e Directeur·ice général·e, **Mme Sandrine Racine, pour assurer la Présidence à compter du 1er janvier 2024.**

JOURNÉES DE REGROUPEMENT DES ENTREPRENEUR·ES

2 journées de regroupement ont été organisées afin de permettre aux entrepreneur·es de se rencontrer et mieux se connaître.

- ▶ le 30 mai 2023, sur le site de la ferme socio-éducative de l'entrepreneure Sandrine Racine. Quinze entrepreneur·es et 3 membres de l'équipe support étaient présent·es. L'AGO annuelle a été incluse dans le déroulé de la journée afin de sensibiliser les entrepreneur·es à ce type d'évènement.
- ▶ le 15 décembre dans la salle de la Rotonde, au Lycée des Métiers du Bâtiment. Une demi-douzaine d'entrepreneur·es étaient présent·es ainsi que la totalité de l'équipe support et la présidente.

Ces journées ont effectivement permis à chacun·e de partager moments conviviaux et réflexions autour du fonctionnement de L'ÉLAN. L'envie de poursuivre ce type d'échanges était bien présente chez tous·tes les participant·es et l'équipe support en a bien pris note. Maintenant que les bases de fonctionnement de L'ÉLAN commencent à être bien établies et que la structure commence à trouver son rythme de croisière, 2024 pourra donc faire la part belle à la créativité et la mise en avant de toute la richesse de ses membres. Nous nous réjouissons déjà de vous en faire part l'année prochaine !



L'Élan, coopérative d'Activité et d'Emploi en Creuse, est soutenue par



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



GRAND
GUÉRET
Communauté
d'Agglomération



La Quincaillerie
Tiers-Lieux d'assemblage local



Images d'illustrations ©pch.vector - Freepik